



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES**

N° 2021/025

**SEANCE DU 31 AOÛT 2021**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26

L'an deux mille vingt et un, le trente et un août, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

**Présents** : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, LOUBEAU, MARC, EVEN, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, LEROUX, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA

**Absents** : Mme PEGUES, Mme RECH, Mme VITRICE

Mr MEYER procuration à Mme TRIAES

Mr GOMES procuration Mr TOUNTEVICH

Mme DEGEILH procuration Mr SARICA

Mr COMBLET procuration à Mme DASSENOY

**Secrétaire** : Mr Marc

**Date de la Convocation**

24.08.2021

**Date d'Affichage**

07.09.2021

**Objet de la Délibération**

Pool routier / Demande de subvention départementale programme 2022-2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de proposer à la Direction des Routes du Conseil Départemental une enveloppe budgétaire pour les travaux à réaliser dans le cadre du pool routier 2022/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- de demander au Conseil Départemental d'inscrire la commune pour un montant de travaux de 700 000 € H.T. dans le cadre de la subvention au titre du pool routier 2022-2024.

Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
M. le Maire,  
Christophe Tountevich